

Encontact

Bulletin à l'intention des retraités
Prestations déterminées

10^e anniversaire du Régime de retraite de Postes Canada!

Le Régime de retraite de Postes Canada, l'un des plus importants régimes de retraite offerts par un seul employeur au Canada, a célébré son 10^e anniversaire le 1^{er} octobre 2010.

Le 1^{er} octobre 2000, Postes Canada a mis en place son propre régime de retraite, se séparant ainsi du régime de retraite de la fonction publique. Tous les employés de Postes Canada qui participaient à l'ancien régime sont passés au nouveau régime.

Au cours des dix dernières années, il y a eu plusieurs changements :

- Au 31 août 2010, la participation au Régime est passée d'environ 55 000 participants actifs à plus de 81 000 participants actifs, pensionnés, participants avec pension différée et bénéficiaires. Les pensionnés représentent plus de 20 000 participants (près de 25% des participants).
- L'actif de la caisse de retraite a augmenté et est passé de 6,9 milliards de dollars à presque 14,5 milliards de dollars au 30 septembre 2010.
- Le Centre du régime de retraite de Postes Canada est ouvert depuis six ans et offre aux participants un certain nombre de services qui étaient auparavant confiés à un sous-traitant.
- Nous avons élaboré des outils de communication afin de bien renseigner nos participants :
 - Le site Web : retraitescp.com
 - Le rapport annuel du Régime
 - Le relevé personnel de prestations de retraite
 - Le bulletin *Parlons régime de retraite*
 - Le bulletin pour les pensionnés *Encontact*
- Un volet à cotisations déterminées pour les nouveaux employés cadres et exempts a été ajouté à notre Régime et est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2010.

Bien qu'il y ait eu de nombreux changements, nos objectifs sont restés les mêmes :

- Le Service des pensions s'engage à offrir d'excellents services à tous les participants au Régime.
- La direction, en collaboration avec le Conseil d'administration de Postes Canada, continue à travailler fort pour protéger nos prestations de retraite en veillant à ce qu'il y ait suffisamment de fonds en place pour que nos prestations de retraite soient disponibles au moment où nous en aurons besoin.

Restrictions :

Dans cette publication, le terme Régime désigne le Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes. Les prestations exactes que vous recevez du Régime sont régies par le texte officiel du Régime qui est la référence finale dans tous les cas de différends. Pour obtenir plus de renseignements sur les termes utilisés dans cette publication, veuillez consulter le site retraitescp.com.

Afin de faciliter la lecture de cette publication, le genre masculin est utilisé pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

Table des matières

10^e anniversaire du Régime de retraite de Postes Canada! **1**

Augmentation du coût de la vie

Dates de paiements de la pension pour 2011 **2**

Résultats de rendement de la Société – septembre 2010

Rendement des placements pour la période du 1^{er} juillet au 30 septembre 2010 **3**

Régime de pensions du Canada et Régime de rentes du Québec : Quand commencer? **4**

Élection au Conseil consultatif des pensions

Augmentation du coût de la vie

Pour que vos prestations de retraite suivent l'évolution du coût de la vie, elles sont indexées au mois de janvier, selon un pourcentage qui reflète l'augmentation moyenne de l'indice des prix à la consommation (IPC) calculé du 1^{er} octobre au 30 septembre de l'année précédente.

L'augmentation du coût de la vie en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2011 sera de 1,41 %.

La première indexation après le départ à la retraite sera calculée au prorata, selon le nombre de mois entiers suivant le mois du départ à la retraite.

Par exemple, si vous avez pris votre retraite le 1^{er} septembre 2010, votre première augmentation (au 1^{er} janvier 2011) serait de 3/12 (d'octobre à décembre) du pourcentage d'indexation total (1,41 % x 3/12 = 0,3525 %).

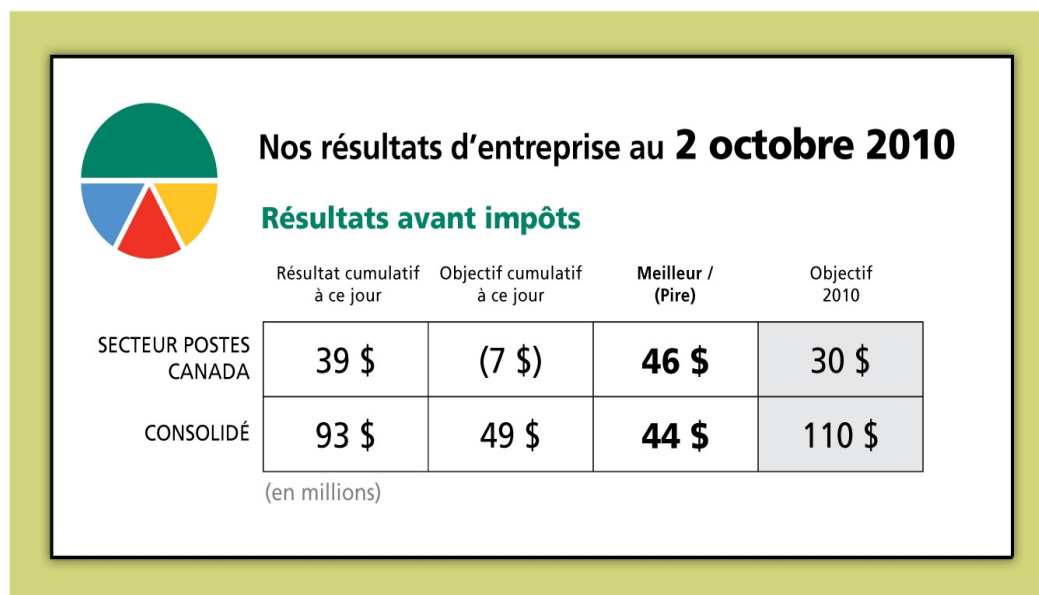
L'indexation s'applique également aux prestations de survivant payées mensuellement et aux pensions différées.

Dates de paiements de la pension pour 2011

31 décembre 2010
31 janvier 2011
28 février 2011
31 mars 2011
29 avril 2011
31 mai 2011
30 juin 2011
29 juillet 2011
31 août 2011
30 septembre 2011
31 octobre 2011
30 novembre 2011
30 décembre 2011

Résultats de rendement de la Société – septembre 2010

Depuis le début d'octobre, « Postes Canada est en voie d'atteindre ses minces objectifs financiers de 2010 », affirme Jacques Côté, chef de l'exploitation à Postes Canada. Mais il ajoute que la Société « n'est pas encore sortie du bois » en raison d'une économie mondiale incertaine, et qu'elle doit continuer à contrôler de très près ses coûts et ses dépenses. Les volumes et les revenus des secteurs d'activité du courrier transactionnel et des colis sont inférieurs à ceux prévus cette année, tandis que le secteur du marketing direct a rebondi en connaissant une forte croissance tout au long de l'été. Tout comme en 2009, le contrôle serré des coûts est la principale raison pour laquelle la Société est en voie de réaliser un profit. En date du 2 octobre 2010, Postes Canada affichait des résultats rajustés avant impôts de 39 millions de dollars sur des revenus de 4,35 milliards de dollars. « Pour atteindre nos objectifs de 2010, nous devons générer 1,7 milliard de dollars en revenus pendant le quatrième trimestre, précise Jacques Côté. Avec des revenus et des volumes faibles dans deux de nos trois secteurs d'activité cette année, nous devons être conscients que même un déficit de seulement 1 % de cet objectif pendant le quatrième trimestre aurait un impact de 17 millions de dollars sur le résultat net. »



Conjoncture du marché

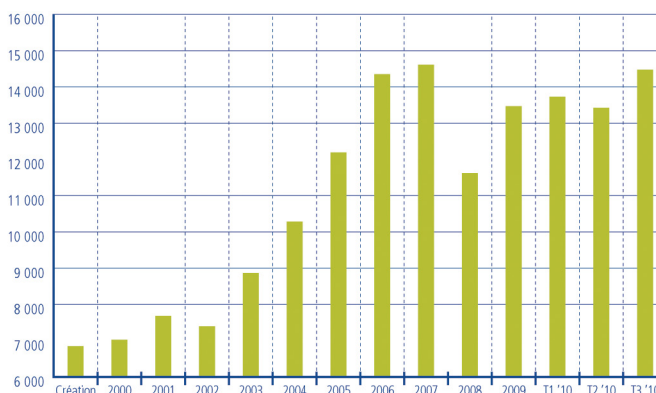
Au cours du troisième trimestre de 2010, on a relevé une hausse en ce qui concerne les marchés des actions grâce à la stabilisation de l'économie. L'indice composé S&P/TSX canadien a connu une hausse de 10,3 %. En ce qui a trait au dollar canadien, l'indice S&P 500 aux États-Unis a augmenté de 7,4 %, et l'indice EAEO a connu une hausse de 12,4 %. L'indice obligataire universel DEX a augmenté de 3,2 % pendant le trimestre. La Banque du Canada a relevé à deux reprises son taux d'intérêt de 0,25 % afin de faire passer à 1 % son taux de financement à un jour. Le tableau suivant fait état du rendement de la caisse (% de rendement).

CATÉGORIE D'ACTIF	VALEUR DU MARCHÉ (EN MILLIONS DE DOLLARS)	2010 JUILL. - SEPT. (%)	2010 CA (%)	2009 ANNÉE (%)	2008 ANNÉE (%)	2007 ANNÉE (%)	2006 ANNÉE (%)	2005 ANNÉE (%)
Revenu fixe								
Encaisse et placements à court terme	181,2	1,6	1,8	1,7	3,0	3,2	4,1	2,7
Obligations canadiennes	5 096,5	3,5	7,8	8,7	3,7	3,5	2,4	8,6
Actions								
Actions canadiennes	4 001,1	10,2	6,0	33,0	-32,0	9,0	18,9	25,2
Actions américaines	2 747,4	7,6	2,2	9,9	-21,6	-10,7	16,9	3,4
Actions internationales	1 878,2	13,6	0,1	16,3	-37,4	-5,1	28,4	13,2
Biens immobiliers	567,9	1,9	5,6	-9,1	-1,5	16,8	24,8	17,2
Total du Régime de pension agréé	14 472,3	7,26	5,21	16,19	-19,27	2,09	14,25	13,73
Point de référence		7,15	5,33	15,79	-17,58	0,91	12,98	11,17

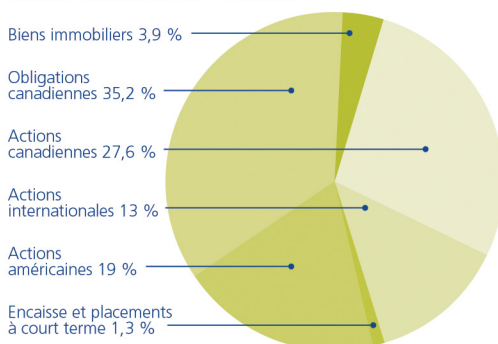
Points saillants des placements

- Pour le troisième trimestre, le taux de rendement de la caisse se situait à 7,26 % par rapport au point de référence de 7,15 %. Jusqu'à présent, le rendement de la caisse de retraite est de 5,21 % par rapport au point de référence de 5,33 %.
- Au 30 septembre 2010, la caisse avait un actif de 14 472,3 millions de dollars.
- Le Régime a eu des rentrées nettes de 81,8 millions de dollars au cours du troisième trimestre, dont 106,3 millions de dollars en paiements de solvabilité spéciaux. Nous avons réduit les biens immobiliers de 19,7 millions de dollars et l'encaisse et les placements à court terme de 16 millions de dollars. Pendant le trimestre, nous avons affecté 30 millions de dollars à des actions américaines, 35 millions de dollars à des actions internationales, 47,7 millions de dollars au compte de couverture de change et 11,8 millions de dollars aux fonds d'investissement privés.

En millions de dollars



COMPOSITION DE L'ACTIF



Points saillants de la composition de l'actif

- Au 30 septembre 2010, 63,5 % de l'actif ont été affectés à des actions et à des biens immobiliers, ce qui dépasse légèrement la composition de l'actif visée (62,5 %). Les actions canadiennes représentaient 27,6 % du total, les actions américaines, 19 %, les actions internationales, 13 % et les biens immobiliers, 3,9 %.
- Un pourcentage de l'actif de 36,5 % a été investi dans des obligations et des placements à court terme, par rapport à une composition de l'actif visée de 37,5 %. Ce chiffre comprend 7,7 % d'obligations à rendement réel, 27,5 % d'obligations canadiennes et 1,3 % de placements de fonds liquides et de placements à court terme.

Régime de pensions du Canada et Régime de rentes du Québec : Quand commencer?

À 60 ans, 65 ans ou entre 60 et 65 ans?

Bien que bon nombre de gens choisissent de toucher leurs prestations de retraite du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec (RPC/RRQ) à l'âge de 65 ans, vous pouvez recevoir une pension réduite du RPC/RRQ dès l'âge de 60 ans.

Si vous commencez à recevoir vos prestations de retraite du RPC/RRQ			
entre 60 et 65 ans	à 65 ans	entre 65 et 70 ans	après l'âge de 70 ans
Vous recevrez des prestations de retraite du RPC/RRQ réduites de 0,5 % par mois avant l'âge de 65 ans, lesquelles calculées à partir du moment où vous commencez à recevoir des prestations de retraite du RPC/RRQ.	Vous recevrez le plein montant des prestations de retraite du RPC/RRQ auquel vous avez droit.	Vous recevrez des prestations de retraite du RPC/RRQ qui augmenteront de 0,5 % par mois après l'âge de 65 ans jusqu'à ce que vous atteigniez l'âge de 70 ans. Ces prestations sont calculées à partir du moment où vous commencez à recevoir des prestations de retraite du RPC/RRQ.	Vous recevrez le montant de prestations de retraite du RPC/RRQ que vous auriez reçu à l'âge de 70 ans.

Nota : Les facteurs de rajustement pour les retraites anticipées et tardives font actuellement l'objet d'un examen et pourraient changer. Les changements proposés, dont la mise en oeuvre progressive est prévue pour l'année 2011, pourraient se traduire par des versements plus élevés pour ceux qui attendront après l'âge de 65 ans et par des versements moins élevés pour ceux qui commenceront à recevoir leurs prestations de retraite avant l'âge de 65 ans. Toutes les modifications approuvées vous seront communiquées dans un prochain bulletin *Encontact*. Entre-temps, vous pouvez consulter les sites servicecanada.gc.ca ou rrq.gouv.qc.ca pour toute mise à jour.

Qu'advient-il de vos prestations de retraite de Postes Canada (rente viagère et prestation de raccordement[†]) si vous décidez de toucher vos prestations de retraite du RPC/RRQ plus tôt?

Peu importe la date de début de vos prestations de retraite du RPC/RRQ,

- votre rente viagère vous sera versée jusqu'à votre décès et
- votre prestation de raccordement vous sera versée jusqu'à votre 65^e anniversaire de naissance, votre décès ou le début de prestations d'invalidité du RPC/RRQ, selon la première de ces éventualités. Votre prestation de raccordement de Postes Canada ne cessera pas si vous choisissez de toucher votre prestation de retraite du RPC/RRQ (autre qu'une prestation d'invalidité du RPC/RRQ) avant l'âge de 65 ans.

Comment déterminer le moment le plus opportun pour toucher les prestations de retraite du RPC/RRQ?

Il s'agit d'une décision très personnelle et qui dépend de votre situation. Vous devriez tenir compte de vos dépenses, de vos autres sources de revenus de retraite, de votre santé et de vos régimes de retraite.

Vous avez besoin de plus amples renseignements pour prendre une décision?

- Pour le RPC, consultez le site servicecanada.gc.ca ou composez le 1 800 277-9915 (ATS : 1 800 255-4786).
- Pour le RRQ, consultez le site rrq.gouv.qc.ca ou composez le 1 800 463-5185 (ATS : 1 800 603-3540).

Une estimation de vos prestations de retraite réduites et non réduites du RPC/RRQ peut également vous être donnée.

Élection au Conseil consultatif des pensions

L'élection du représentant des retraités au Conseil consultatif des pensions aura lieu en 2011. Les retraités admissibles du Régime recevront une trousse de candidature au début de février. Pour en savoir plus sur le processus d'élection, consultez la section Nouvelles récentes du site retraitescp.com.

Vœux pour la période des Fêtes

L'équipe de la pension de Postes Canada vous souhaite, à vous et à votre famille, de très joyeuses Fêtes

Si vous souhaitez proposer des sujets pour le bulletin «Encontact» veuillez écrire à :

**SERVICE DES PENSIONS
2701 PROM RIVERSIDE
BUREAU B320
OTTAWA ON K1A 0B1**

OU par courriel à l'adresse : pension.services@postescanada.ca

[†]Vos prestations de retraite de Postes Canada sont intégrées à votre RPC/RRQ. Cette intégration réduit vos cotisations au Régime de retraite de Postes Canada ainsi que le montant de votre pension pour tenir compte du fait que vous cotisez également au RPC/RRQ et que vous recevez des prestations en vertu de celui-ci. Votre prestation de raccordement de Postes Canada vient s'ajouter à votre revenu jusqu'à ce que vous atteigniez l'âge de 65 ans (lorsque les prestations du RPC/RRQ seront versées en entier).